

Année académique 2022 - 2023

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 301 Développement professionnel			
Code	PAIR3B01	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be) Isabelle DOULLIEZ (isabelle.doulliez@helha.be) Julie LEBAILLY (julie.lebailly@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be) Angélique LEFEBVRE (angelique.lefebvre@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE 301 est corequis à l'UE 313.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Acquis d'apprentissage visés

Analyser les pratiques infirmières dans des situations professionnelles.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : PAIR3B13

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B01A	AIP Démarche réflexive et développement professionnel	12 h / 1 C
PAIR3B01B	Séminaires professionnels - Titulariats informatifs	12 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B01A	AIP Démarche réflexive et développement professionnel	10
PAIR3B01B	Séminaires professionnels - Titulariats informatifs	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement de la compétence 1 définie dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis visés préparent au développement personnel et au cheminement de l'étudiant, en tant qu'acteur dans la construction de son identité professionnelle.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Démarche réflexive et développement professionnel			
Code	15_PAIR3B01A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be) Isabelle DOULLIEZ (isabelle.doulliez@helha.be) Julie LEBAILLY (julie.lebailly@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En BIRSG3, les AIP de démarche réflexive et développement professionnel proposent aux étudiant.e.s de co-construire avec l'enseignant.e et la classe une démarche réflexive de groupe (travail d'année) aussi bien qu'individuelle (portfolio réflexif).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Conformément à l'OCI de BIRSG3, les AIP de démarche réflexive et développement professionnel visent l'acquisition des différentes compétences du référentiel, avec une attention particulière à la co-construction (travail en équipe) et à l'organisation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Travail autour du référentiel de compétences et du listing d'indicateurs spécifiques BIRSG3
- Outils d'intelligence collective
- Travail autour des valeurs professionnelles
- Réflexions autour du portfolio réflexif : réflexivité, métacognition...

Démarches d'apprentissage

Séminaires participatifs, mises en situations et exercices, dispositif d'apprentissage par projet

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

se référer aux ressources partagées lors des cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

à disposition sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Principe

La note de l'UE correspond à la note de l'AA "AIP Démarche réflexive et développement professionnel"

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	100	Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour la première session : Le niveau d'acquisition de ces compétences sera évalué au travers d'une production écrite de groupe qui sera présentée et défendue devant la classe lors de la dernière séance de cours. La production écrite sera à déposer sur ConnectED.

Q3 : travail écrit de groupe à améliorer avec ou sans présentation orale suivant la partie à améliorer. La production écrite sera à déposer sur ConnectED le 1er jour de la session.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis décrits dans la fiche ECTS. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations faisant suite à la session d'examens. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaires professionnels - Titulariats informatifs			
Code	15_PAIR3B01B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be)		
Coefficient de pondération		0	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les séminaires professionnels/titulariat sont des lieux d'échange et de partage d'informations permettant le fonctionnement du groupe, le développement des compétences professionnelles des étudiants et la construction d'une dynamique de classe favorisant les apprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- fonctionnement adéquat du groupe et des individus
- accompagnement et suivi des étudiants dans leur parcours académique (développement des compétences, stages, etc.)
- régulation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Séances de séminaires obligatoires liées à différentes thématiques : préparation et suivi des stages, retours pédagogiques, activités, etc.

Démarches d'apprentissage

entretiens réflexifs sur base d'outils réflexifs

Dispositifs d'aide à la réussite

sur demande de l'étudiant.e

Sources et références

Fiches réflexives de l'UE 306B

Documents relatifs au parcours de stage/à la C1-C2 complémentaires

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

à disposition sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pas évalué

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Cette Activité d'Apprentissage (AA) "Séminaires professionnels - Titulariats informatifs" n'est pas évaluée.

C'est la cotation de l'AA "AIP Démarche réflexive et développement professionnel" qui sera la cotation de l'UE.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).